



## Edito

La délégation sénatoriale à la prospective a diffusé le 4 juin son rapport « Quels emplois pour demain ? » ; celui-ci présente des conclusions qui parlent en écho à celles issues des travaux conduits dans le cadre du CPRDF haut-normand. Il peut être mis en relief sur les questions emploi formation par rapport à celui sorti par France Stratégie sur « Quelle France dans dix ans ? ».

Un des constats forts mis en avant est la modification profonde des conditions de travail dans lesquelles nous travaillerons demain – localisation des emplois, fractionnement des carrières,... - tout est en train de changer et il faut en tenir compte dans toute réflexion prospective en matière d'emplois.

Un autre, en termes de formation, est d'inculquer aux jeunes des compétences transversales mobilisables quel que soit leur futur secteur d'exercice professionnel. Il revient ensuite à l'entreprise d'assurer la formation correspondant précisément aux compétences attendues.

Pour cela le système éducatif doit poursuivre ses propres mutations notamment en généralisant le recours aux nouvelles technologies pédagogiques dès les premières classes.

La ré industrialisation n'est pas oubliée avec l'anticipation des tendances favorables par l'encouragement au suivi de formations scientifiques aussi bien pour les qualifications de niveau Ingénieurs que pour les professions intermédiaires.

Luc Chevalier  
directeur

## Sommaire

☞ pages 1 - 3

- ✓ Des enjeux haut-normands d'élévation du niveau des formations des publics pour répondre aux mutations économiques

☞ pages 4 - 5

- ✓ Le financement de la formation professionnelle par les entreprises : vers la responsabilisation des employeurs

☞ pages 5 - 6

- ✓ La Région, acteur de la lutte contre l'illettrisme

☞ pages 6 - 7

- ✓ Le repérage des situations d'illettrisme - être mieux informé pour mieux accompagner

☞ pages 7 - 8

- ✓ La situation des apprentis de la cohorte de juin 2012

## DES ENJEUX HAUT-NORMANDS D'ELEVATION DU NIVEAU DES FORMATIONS DES PUBLICS POUR REPENDRE AUX MUTATIONS ECONOMIQUES

Malika Mansouri  
Crefor - Chargée d'études

*Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFP) est un contrat signé par le Président du Conseil régional au nom de la Région, par le représentant de l'État dans la région au nom de l'État et par les autorités académiques.*

*L'objectif de ce contrat est de construire une vision anticipatrice et partagée des besoins en matière de formation, au plus proche des besoins économiques des territoires et des branches professionnelles, compte tenu des facteurs d'évolution et de mutations identifiés.*

*A la demande des signataires, le Crefor réalise chaque année un outillage d'observation pour alimenter la réflexion sur l'évolution de la carte des formations. Cet outillage constitué de diagnostics quantitatifs et prospectifs en étroite collaboration avec les acteurs des territoires et des branches professionnelles, donnera lieu à une synthèse des travaux.*

### Région Haute-Normandie :

Avec ses 1 836 954 habitants, la Haute-Normandie se classe au 14<sup>ème</sup> rang des régions françaises par sa population. Le taux de scolarisation de la population âgée de 18 à 24 ans est de 5 points inférieurs à celui de la France, il atteint 47 %. Globalement, le niveau de formation de la population non scolarisée de 15 ans et plus est inférieur à celui de la France. Ainsi, la part des diplômés du supérieur s'élève à 19,4 % soit environ 6 points de moins que la moyenne nationale, celle des non diplômés atteint 38,7 % soit 4 points de plus qu'en France métropolitaine.

La région trouve sa spécificité par son tissu industriel dense, 18,2 % des actifs (salariés et non salariés) travaillent dans l'Industrie contre 13,5 % au niveau national.

Le secteur de la Construction marque également le territoire haut-normand (7,6 % des actifs y travaillent contre 6,9 % en France).

En termes d'emploi, 716 000 actifs en emploi ont été recensés en Haute-Normandie en 2010. Parmi ces emplois 48 % sont occupés par des femmes, soit 0,3 point de plus qu'au niveau national et 25,1 % par des seniors (50 ans et plus) soit 0,3 point de moins qu'en France métropolitaine.

Les travaux ont permis d'identifier de grands enjeux emploi-formation au niveau régional.

- ✓ Lutter contre le décrochage scolaire ;
- ✓ Développer les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur ;
- ✓ Améliorer l'accès à la formation et au marché du travail des demandeurs d'emploi et des publics fragiles (hommes et femmes peu qualifiés, salariés des secteurs en déclin, public illettré) et réduire les ruptures dans les parcours de formation ;
- ✓ Adapter l'offre de formation en réponse aux enjeux :
  - ▶ des grands projets d'élévation des niveaux de qualifications,

